

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

LA SUBMERSION DE FOYERS INDIENS PAR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. En ce qui concerne le différend entre les Indiens du nord du Manitoba et l'Hydro du Manitoba, dont le projet d'aménagement hydro-électrique entraînera la submersion de bon nombre de foyers indiens, le ministère vient-il en aide aux indigènes intéressés en payant leurs frais juridiques ou autres dépenses?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis au courant du problème et les fonctionnaires de mon ministère au Manitoba font tout ce qu'ils peuvent pour aider les Indiens qui sont dans la situation défavorable de ne pouvoir trouver un terrain d'entente avec le gouvernement du Manitoba.

[Traduction]

M. Orlikow: J'aimerais poser la question précise suivante: le ministère envisage-t-il de payer les honoraires de l'avocat employé par les Indiens?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de cet aspect de la question, mais je vais me renseigner.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ORDRE DU JOUR DES ENTRETIENS ENTRE PARIS ET QUÉBEC

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Puis-je demander au très honorable représentant si lui-même ou le gouvernement ont eu vent de l'ordre du jour des entretiens entre Paris et Québec?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Cet ordre du jour, est-ce que je l'ai?

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Avez-vous eu vent de ce qui pourrait figurer à l'ordre du jour de la conférence des représentants de Paris et de Québec?

[L'hon. M. Pelletier.]

Le très hon. M. Trudeau: Les autorités françaises nous ont fait part des réunions qui doivent se tenir. Au sens protocolaire, leur comportement est conforme à notre conception de la loi internationale. Nous supposons que les discussions porteront sur les sujets qui relèvent de l'accord entre la France et le Canada et nous espérons que cette hypothèse est juste.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Puis-je demander au premier ministre si la question du bilinguisme fait partie des sujets qui seront mis à l'ordre du jour, et, ensuite, s'il compte inviter une délégation bretonne pour discuter des questions culturelles d'intérêt commun?

LA CONSOMMATION

L'OUEST CANADIEN—L'ENQUÊTE SUR LES PROFITS DES ÉPICIERS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Est-il en mesure de répondre à la demande de l'Association des Consommateurs du Canada qui a réclamé une enquête fédérale sur les profits du secteur de l'épicerie dans l'Ouest du Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il me semble qu'il s'agit ici d'une question d'ordre général. Peut-être pourrait-elle être inscrite au *Feuilleton*? Si j'ai mal interprété la question, je veillerai à ce qu'elle soit placée sur la liste des questions à examiner au moment de l'ajournement.

M. McGrath: Puis-je faire remarquer que cette requête a été présentée au gouvernement ces jours derniers par l'Association des Consommateurs du Canada?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): La communication de l'Association des consommateurs du Canada avait trait au rapport annuel du directeur des enquêtes et de la recherche aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Je dois rencontrer, cet après-midi, les représentants de l'Association des consommateurs pour m'entretenir avec eux du Livre blanc sur la stabilité des prix que j'ai déposé à la Chambre avant Noël. Je suis sûr qu'ils y donneront suite.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Puisque le ministre nous dit que la loi relative aux enquêtes sur les coalitions ne